

Planning des permanences à la Maison de l'Entreprise de Lorient

Sur une initiative de Lorient Agglomération et la Chambre de Commerce et d'Industrie du Morbihan, la Maison de l'Entreprise est opérationnelle. Installée dans les locaux de la CCI quai des Indes, la Maison de l'Entreprise est un guichet unique à destination des entreprises et futurs entrepreneurs, pour leur proposer, en un seul lieu, une orientation adaptée à toutes les étapes de la vie de l'entreprise de sa création à sa transmission. Audélor, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Morbihan et d'autres partenaires sont également impliqués.

Véritable outil au service du développement économique, la Maison de l'Entreprise simplifie le chemin des porteurs de projets et accompagne les entrepreneurs dans toutes leurs réflexions et questionnements. Cette mise en commun des moyens illustre la volonté des partenaires locaux de proposer aux entreprises un accompagnement plus accessible, lisible et efficace.

Outre cet accueil physique, téléphonique ou numérique, différentes structures de l'accompagnement ont souhaité répondre à l'appel de Lorient Agglomération pour y tenir des permanences régulières au service des entrepreneurs et chefs d'entreprise. Ainsi, La Chambre de Métiers et de l'Artisanat, AudéLor, Initiative Pays de Lorient, Réseau entreprendre, Entreprendre au Féminin et des services de Lorient Agglomération tiendront à la Maison de l'entreprise des permanences régulières dès le mois de juin, selon le planning suivant :



- Entreprises industrielles, commerciales et libérales, toutes les démarches administratives et de conseil : tous les jours par la Chambre de Commerce et d'Industrie 56
- Entreprises artisanales, toutes les démarches administratives et de conseil : mardi matin de 9h à 12h par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat 56
- Financement et structuration de la création et reprise d'entreprise : mardi après midi (14h-17h) les semaines paires ou vendredi matin (9h-12h) les semaines impaires par AudéLor et Initiative Pays de Lorient
- Innovation et transition numérique : mardi après midi (14h-17h) les semaines impaires ou vendredi matin (9h-12h) les semaines paires par AudéLor
- Foncier économique : mercredi matin (9h-12h) par Lorient Agglomération
- Pass commerce et artisanat : mercredi (14h-17h) les semaines impaires par Lorient Agglomération
- Entrepreneurat féminin : jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h les semaines paires par Entreprendre au féminin Bretagne
- Création, reprise, développement, avec création d'emplois : jeudi après-midi (14h-17h) par le Réseau entreprendre

Informations pratiques :
Maison de l'Entreprise
21 quai des Indes à Lorient
Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
02 97 02 40 40
maisondelentreprise@agglo-orient.fr
<https://www.entreprendre-orient-bretagne-sud.bzh/>

Afin d'être orienté au mieux et de prendre rendez-vous, il est conseillé de prendre contact par téléphone ou messagerie.

Contact presse Lorient Agglomération :
Myriam Breton-Robin - 02 90 74 73 68 - 06 01 19 30 08 mbretonrobin@agglo-orient.fr
<https://www.lorient-agglo.bzh/actualites/espace-presse/>

